# INFOLETTRE n°36 -
## Juill Aout Sept. 2026

**En ces temps compliqués, une bonne nouvelle à partager : le projet de la méga usine à pellets sur Salins-le-Bains ne se fera pas ! Ni à Salins les Bains, (ni ailleurs à priori dans le jura?).**
***Plus de détails sur le comment de cette victoire pour l'association Pays de Salins Environnement à retrouver sur le site de Faj à actualités.***

# Actu's FAJ – Retour sur le 3ème trim. 2026

## Juill. Aout

Chaleur en chape de plomb. Incendies de forêts. Déficits d'eau potable. Des rivières au plus bas ou à sec. Dépérissement inédit de feuillus. Le Jura n'a pas été épargné. La géopolitique surenchérit les difficultés avec des prix d'énergies fossiles volatils, attisant des intérêts pour le bois énergie...

Une conjoncture **exceptionnelle** ou un avenir plus **exponentiel**, en déficit d'eau, en déficit de ressources fossiles énergétiques ?

Source météociel, station Lons-le-Saunier, relevés cumulés **du 01 avril au 30 sept.= saison végétative**

| Période | pluvieuse 2016 | sèche 2020 | pluvieuse 2024 | chaude 2025 | sèche, chaude 2026 |
|---|---|---|---|---|---|
| Pluvio mm | 710 | 373 | 672 | 538 | 256 |
| jours avec pluie | 70 | 44 | 71 | 61 | 30 |
| jour gel <-5° C | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| jour gel < 0° C | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Temp myn jour °C | 22,0 | 24,6 | 22,5 | 23,7 | 26,9 |
| Temp myn nuit °C | 12,5 | 13,1 | 12,9 | 13,1 | 14,8 |
| jour > 25° | 65 | 82 | 67 | 72 | 114 |
| jour >30° | 18 | 32 | 21 | 33 | 59 |
| jour >35° | 0 | 11 | 1 | 7 | 24 |

*Les détails mensuels des 12 mois par année sont disponibles sur le site de F.A.J. à actualités*

Angoissant ? Relisons « L'homme qui plantait des arbres » de J.Giono, ou les livres de **Maud Lelièvre** (vice-présidente de l'UICN), plutôt que de « cuire » ou de « fuir », l'auteure nous propose d'« agir », dès maintenant, à notre mesure, où l'on est. **Espoir.**



**Connaissez-vous la règle des 3 – 30 – 300 ?** créé par le chercheur néerlandais Cecil Konijnendijk, **3 :** chaque citadin doit avoir une vue sur au moins 3 arbres adultes depuis son habitation, **30 :** chaque citadin doit être dans un quartier ou une ville avec au moins 30 % de surface arborée. **300 :** chaque citadin doit habiter à moins de 300 mètres d'un espace vert. Les principaux bénéfices sont de privilégier des petits squares dispersés, de lutter contre la chaleur urbaine, jusqu'à une meilleure santé mentale, un moindre besoin de soins ou de traitements liés au stress, d'encourager la marche, de diminuer la pollution sonore, de favoriser une biodiversité locale. **Pour une fois qu'il existe une règle simple et scientifiquement fondée, autant la partager ? Espoir.**




**Dans la 7è édition des indicateurs de gestion durable des forêts,** publiée le 01 juillet 2026 par l'Observatoire des forêts françaises, nous vous partageons 2 points entre autres :

- « La nécessité impérieuse de compter sur **la diversité** des essences, la diversité des gestions, la diversité génétique pour disposer d'une forêt de santé et de vitalité satisfaisantes, donc d'une forêt la plus adaptée possible aux évolutions climatiques en cours et à venir… »
  **Traduction :** vers une reconnaissance des atouts de la forêt jardinée ? **Espoir.**
- « Le bois énergie, même s'il représente la plus faible part de la valeur marchande du bois commercialisé, a vu sa proportion augmenter dans la valeur de la récolte commercialisée (indicateur 3.2) avec une multiplication par 2 en 15 ans, pour atteindre 25 % des volumes mobilisés…
  **Traduction :** le bois énergie progresse ; en pellets ? **Alerte.**




## Sept.

**06 :** forum des associations à Lons-le-Saunier. Merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés en relais pour tenir le stand. De belles rencontres qui permettent de parler de nos actions et de renforcer nos effectifs.

**19 :** belle sortie à la Pesse avec l'association Régénérations Forêts O Jura. Objectif : créer du lien entre nos associations, être solidaires sur la problématique des coupes rases. Leur récent guide pratique intéressant se commande via leur site ou via FAJ.

## CALENDRIER prévisionnel des sorties FAJ, 2ème semestre 2026

| Date | Lieu | Thème |
|---|---|---|
| • Sam. 14 nov. | - Chevreaux | - Visite du lieu, menus travaux en communs |
| • Sam. 12 déc. | - *A préciser* | - Une scierie |

• **À caler encore en dates : un café forêt à l'Etoile ? un café forêt à Menetru le Vignoble ?**

**Voir tous les détails sur les annonces des sorties depuis le site internet de F.A.J.**

**Attention, selon la météo du jour, il peut y avoir des reports de dates**

# Résumé des sorties 3er trim. 2026 :

***(Comptes rendus complets sur le site de FAJ / Sorties / CR sorties)***

**Sortie Affût du 11 juillet 2026, proximité de Clairvaux les Lacs :**

- Les plus : toutes les connaissances et l'oeil exercé d'Eric
- Les moins : /
- Les difficultés : les mousticos vers 22h…
- Les termes techniques : lardoir, éterle, alopécie, chat haret



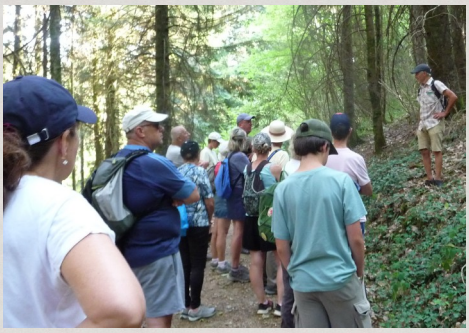

**Sortie sur le sentier sylvicole du 12 août 2026, à Orgelet**

- Les plus : soutien aux Amis du Lac de Vouglans, le sentier pédagogique, l'intérêt des touristes, la brochure synthèse
- Les moins : /
- Les difficultés : /
- Les termes techniques : îlot de vieillissement

**Sortie rencontre inter Associations du 19 sept. 2026, à la Pesse**

- Les plus : les échanges entre nos 2 associations, un public divers
- Les moins : la distance pour certain(e)s d'aller jusque dans le Haut Jura
- Les difficultés : comment agir plus pour éviter les effets dévastateurs de coupes rases
- Les termes techniques : îlot de sénescence, coupe rase, sylviculture d'écosystèmes



## Et encore ? Au fait, votre Adhésion à F.A.J. sur 2026 est-elle à jour ?

**Il est encore temps d'agir dans les 2 mois qui restent … Vous ne savez plus si c'est fait ou pas ? Demandez-le nous par mail et nous vous répondrons. Trois options pour renouveler si besoin était :**

**1/ payer depuis le site FAJ (www.foretsalternativesjura.ovh) par la plateforme**

**2/ envoyer un chèque à : Association FAJ, 2 rue de Pavigny, 39000 Lons le Saunier**

**3/ participer aux sorties de nov., déc. et règler en espèces ou par chèque.**

**L'AG 2026 a validé le maintien des cotisations à 12€ individuel, 20€ famille (2 personnes), 50€ si personne morale.**

***Merci d'avance de votre (important) soutien !***